MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT **MOROCCO**

وكالة حساب تحدي الألفية-المغرب

Procès-verbal de la réunion de pré-soumission

DATE ET HEURE	06 juillet 2021 à 15h00mn
PASSATION DE MARCHE N°	DAO/CB/MCA-M/ ES-12-C-R2- Lots 4 & 5/COMPACT-PP-10
LIEU	Par webinaire
ENTITE	Agence MCA-Morocco
INTITULE DU PROJET	Acquisition des équipements pour l'enseignement des langues, outils de communication et matériel de sport dans le cadre de la composante Modèle Lycée Attahadi du projet « Education Secondaire » en deux lots : -Lot 4 : Acquisition du matériel de sport -Lot 5 : Acquisition des équipements pour l'enseignement des langues et outils de communication

1ère partie - Présentation de l'Appel d'offres

L'Agence MCA-Morocco a organisé, le **06 juillet 2021 à 15h00mn,** une réunion d'information afin de présenter le contenu du Dossier de l'Appel d'Offre n° **DAO/CB/MCA-M/ ES-12-C-R2- Lots 4 & 5/COMPACT-PP-10** et apporter des clarifications sur les aspects techniques, de passation de marchés et fiscaux, aux soumissionnaires potentiellement intéressés par cet Appel d'Offres.

M. Mohamed El Moumane, Manager « Passation de Marchés » à l'Agence MCA-Morocco, a ouvert la séance avec une brève présentation d'usage et une explication des objectifs de la réunion, avant de passer la parole à M. Mohammed Karsi, Responsable région TTH « Education Secondaire », Agence MCA-Morocco, pour présenter l'objectif de cette consultation et les grands axes du Compact avant de passer en revue le contexte de la prestation ainsi que la consistance des missions et des activités à effectuer dans le cadre de l'appel d'offres susmentionné, tel que présenté au niveau des spécifications techniques.

Mme Nazha Talmi, Procurement Specialist du Procurement Agent de l'Agence MCA-Morocco, a présenté le processus de passation des marchés selon les procédures de MCC. Il a également insisté sur les éléments suivants :

- La méthode de sélection pour cette prestation est le Compétitive Bidding (CB), basée sur la sélection de l'offre la moins disante parmi les offres substantiellement conformes.
- Seule une soumission par lot et par voie électronique est acceptée via le lien Dropbox mentionné sur le Dossier d'Appel d'Offres, sauf pour la garantie d'offre originale qui doit être soumise en version physique au plus tard le 02 Aout à 2021 avant 15h00mn, heure locale de Rabat, Maroc, à l'Agence MCA-M, et une copie scannée doit être déposée dans l'offre à la date limite de réception des offres ;
- La date limite pour demander les clarifications est le 08 juillet avril 2021 ;
- La date limite pour la réception des offres est le 29 juillet 2021 à 15h00mn, heure locale de Rabat.

M. Mohamed El Moumane a présenté les dispositions fiscales propres aux procédures de MCC, à prendre en considération par les soumissionnaires qui comptent soumettre leurs offres.

Les démarches nécessaires pour la partie fiscale sont les suivantes :

- Les prestations financées dans le cadre de l'Accord du Compact II sont exonérées de la taxe sur la valeur ajoutée et des droits à l'importation.
- Pour pouvoir facturer en Hors-Taxes, la demande d'achat en exonération de la TVA /franchise douanière est déposée par l'Agence MCA-Morocco auprès de l'administration compétente.
- La demande d'exonération de la TVA/franchise douanière se fait sur la base des factures pro-forma fournies par le fournisseur à l'Agence MCA-Morocco, après la signature du contrat.
- Une attestation d'achat en exonération de la TVA/ franchise douanière est fournie par l'administration compétente.
- En application de l'article 103 du Code Général des Impôts : les prestataires non-résidents ayant désigné un représentant fiscal au Maroc, ou prestataires établis au Maroc, ayant supporté la TVA au nom de leur sous-traitants, peuvent formuler une demande de remboursement du crédit de TVA, auprès du service local des Impôts à la fin de chaque trimestre de l'année civile au titre des opérations réalisées au cours du ou des trimestres écoulés.
- L'Agence MCA-Morocco procèdera à une retenue à la source de l'impôt sur les sociétés (IS) de 10% sur tous les montants bruts réglés (HT), en contrepartie de prestations de services, en faveur des non-résidents.
- Pour tous les impôts sur les bénéfices prélevés, les non-résidents concernés recevront du gouvernement du Maroc, à leur demande, la preuve de paiement pour leur éviter la double imposition.
- L'offre financière doit inclure tous les coûts, les prix, les frais, y compris toutes les taxes payées au Maroc, ainsi que tous les droits et taxes payés dans le pays d'origine, y compris les droits de douane et autres prélèvements que le consultant est susceptible de subir.
- Cette proposition ne devra pas inclure les montants de la TVA, ainsi que les droits de douanes au Maroc, quand ils existent, et pour lesquels les fournisseurs recevront des attestations d'exonération et des franchises douanières.

La présentation PowerPoint exposée lors de la réunion et détaillant chaque partie (technique, passation des marchés et dispositions fiscales) est jointe à ce procès-verbal (Annexe II).
Les questions posées et les réponses seront présentées au niveau de la 2ème partie de ce rapport.

2ème partie – Questions/Réponses

Q1- est ce qu'il y a des limites à ne pas dépasser par rapport à l'estimation précisée sur le Dossier d'Appel d'Offres ?

R1- L'estimation budgétaire publiée est donnée à titre indicatif et ne constitue en aucun cas une contrainte pour préparer une bonne offre. Les dispositions régissant les dépassements budgétaires au niveau des marchés publics marocains ne sont pas applicables pour les marchés de MCA-Morocco.

Annexe I : Fiche de présence
Annexe II : Présentation (en Powerpoint)

Annexe I : Fiche de présence

REUNION DE PRE-SOUMISSION

DP N° : DAO/CB/MCA-M/ ES-12-C-R2- Lots 4 & 5/COMPACT-PP-10
Intitulé : Acquisition des équipements pour l'enseignement des langues, outils de communication et matériel de sport dans le cadre de la composante Modèle Lycée Attahadi du projet « Education Secondaire » en deux lots :
-Lot 4 : Acquisition du matériel de sport
-Lot 5 : Acquisition des équipements pour l'enseignement des langues et outils de communication.
Entité : Agence MCA-Morocco
Lieu : Webinaire
Date : 06 juillet 2021 à 15h00mn

NOM	TITRE/ ORGANISME	ADRESSE ELECTRONIQUE	SIGNATURE
Mohammed Karsi	Responsable région TTH « Education Secondaire » Agence MCA-Morocco		Par webinaire
Mohamed El Moumane	Manager Passation de Marchés- Agence MCA-Morocco		Par webinaire
Amadou Seck	Procurement Agent Manager- PA-Agence MCA-Morocco		Par webinaire
Nazha Talmi	Procurement Specialist- PA-Agence MCA-Morocco		Par webinaire
Abdellatif dakhchi	Techdata groupe sarl TDG Sarl	Abdel@dakhchi.com	Par webinaire
Ahmed Dakhchi	Techdata groupe sarl TDG Sarl	Abdel@dakhchi.com	Par webinaire